Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014)

Heft: 2044

Artikel: Ni le catastrophisme de la droite ni le déni de la gauche ne sauveront la prévoyance vieillesse : AVS: équilibré et transparent, le projet du Conseil fédéral permet le maintien du niveau des rentes

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

confidentiel? Probablement parce qu'il mettrait en question l'idéologie du *«moins d'impôts»*, dominante en Suisse depuis des décennies.

Faire du taux moyen actuel de 21%, identique à celui de la Grande-Bretagne et proche du taux suédois (22%), le taux applicable dans toute la Suisse aurait surtout pour effet de faire fuir nombre de sociétés à statut spécial n'ayant apporté ni impôts, ni emplois. Il freinerait considérablement l'afflux de main-d'œuvre étrangère et donnerait aux finances publiques les moyens d'investir là où l'augmentation de la population a rendu la vie difficile à nombre de nos concitoyens.

Ni le catastrophisme de la droite ni le déni de la gauche ne sauveront la prévoyance vieillesse

AVS: équilibré et transparent, le projet du Conseil fédéral permet le maintien du niveau des rentes

Jean-Daniel Delley - 10 juillet 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/26021

Le projet de réforme de la prévoyance vieillesse a suscité de nombreuses critiques. Le moment est venu, pour tous les partenaires, d'œuvrer à un compromis susceptible de convaincre une majorité populaire.

C'est le propre d'une procédure de consultation. Chacun défend ses positions et critique les propositions gouvernementales qui lui déplaisent. La réforme de la prévoyance vieillesse pilotée par Alain Berset n'a pas dérogé à la règle. S'il y a quasi-unanimité quant à la nécessité de traiter simultanément les premier et deuxième piliers, les avis divergent sur presque tous les points de la réforme.

A droite et dans les milieux économiques, on privilégie des mesures rapides d'économies – augmentation de l'âge de la retraite, frein à l'endettement – et l'on refuse de nouvelles ressources financières. La gauche, elle, ne veut rien savoir de l'élévation de l'âge de la retraite des femmes et de l'abaissement du taux de conversion des avoirs du deuxième pilier. Et les syndicats, n'hésitant pas à ressortir leur slogan percutant de 2010 sur le *«vol des rentes»*, misent surtout sur leur initiative AVS+.

Néanmoins le Conseil fédéral tient bon. Tout au plus réduit-il l'augmentation initialement prévue de la TVA de 2 à 1,5 point, affecte-t-il au premier pilier l'entier de la part de TVA prélevée depuis 1999 en faveur de l'AVS – jusqu'à présent la Confédération en gardait 17% pour son budget – et supprime-t-il la déduction de coordination, ce qui permettra à un plus grand nombre de salariés de bénéficier de la prévoyance professionnelle.

Le gouvernement s'obstine-t-il à tort? Non, car sans ressources supplémentaires, ni les rentes AVS ni celles du deuxième pilier ne sont garanties à terme. Et jamais le peuple n'approuvera une baisse des rentes.

L'histoire mouvementée de la prévoyance vieillesse en témoigne. Depuis plus d'une décennie, toutes les réformes ponctuelles ont échoué: la 11e révision de l'AVS en 2004 devant le peuple et en 2010 au Parlement; et en 2010 également la réduction du taux de conversion. En proposant une réforme globale des deux piliers, Alain Berset a opté pour la seule stratégie possible. Au cœur de son projet, le maintien du niveau des rentes grâce à des économies et des recettes nouvelles supportables.

Jusqu'à présent la stratégie d'affolement de l'opinion n'a pas fonctionné. En 1996, un groupe interdépartemental

prévoyait un prochain déséquilibre financier de l'AVS. Or il a suffi d'un pourcent de TVA et d'une croissance soutenue de la masse salariale – immigration et participation accrue des femmes au marché du travail – pour assurer la santé de l'AVS. La droite et les organisations de l'économie n'ont pourtant pas cessé de brandir cette menace pour justifier une augmentation de l'âge de la retraite.

A quoi la gauche a rétorqué que tout allait pour le mieux. Or ni le catastrophisme ni le déni ne permettront d'assurer la pérennité de la prévoyance vieillesse. Repousser l'âge de la retraite au-delà de 65 ans ne rime à rien quand on sait que la moitié des salariés sont mis sur la touche avant cet âge. Alain Berset l'a bien compris et veut introduire une retraite flexible entre 62 et 70 ans.

Reste qu'il faut gérer les incertitudes liées à la démographie et à la conjoncture économique. Pour ce faire, le Conseil fédéral a choisi un projet équilibré et transparent. Equilibré dans la mesure où il combine les mesures d'économie et des recettes nouvelles. Transparent parce qu'il présente clairement les sacrifices exigés – retraite à 65 ans pour les femmes et suppression de la rente pour les veuves sans enfant à charge notamment – et les compensations nécessaires pour maintenir le niveau des rentes – la baisse progressive du taux de conversion de 6,8 à 6% que justifie l'évolution de l'espérance de vie sera conjuguée avec une aide du fonds de garantie de la LPP pour les plus de 40 ans. Par ailleurs, les assurances actives sur le marché de la prévoyance professionnelle devront verser aux assurés une proportion plus grande des bénéfices accumulés. Les caisses seront surveillées de plus près, en particulier pour ce qui concerne leurs frais de gestion qui représentent actuellement 20% du montant des rentes versées annuellement.

Le Conseil fédéral estime à juste titre qu'il n'y a pas de raison d'agir avec précipitation. Le financement de la prévoyance vieillesse est assuré à l'horizon 2030. Le temps nécessaire à l'élaboration d'un compromis équilibré et durable est donc suffisant. C'est maintenant aux partis d'accepter les concessions nécessaires à ce compromis. Car un échec conduirait inévitablement à des solutions conçues dans l'urgence et un blocage qui mettrait en péril l'institution de la prévoyance vieillesse.

Loin d'Hollywood, un cinéma de la marge

Une Amérique profonde et sans paillettes

Jacques Guyaz - 16 juillet 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/26042

Loin d'Hollywood, mais toujours prêt à servir de vivier de talents pour les productions à grand spectacle de l'usine à rêves, le cinéma indépendant américain est souvent le révélateur de nouvelles sensibilités, de visions sociales inattendues. Ainsi, on retrouve des thématiques étrangement semblables dans plusieurs films récents.

Les États-Unis ne sont pas seulement le pays des citadins névrosés des films de Woody Allen, c'est aussi une nation aux racines profondément rurales, habitant de petites villes perdues dans les grands espaces, avec cette culture des armes à feu et cette défiance face à l'autorité de l'État qui surprendront toujours les Européens.

Après la guerre du Vietnam, de nombreux vétérans, traumatisés et marginalisés, sont partis vivre dans les bois, dans des maisons isolées, surarmés et vaguement inquiétants. Ils ont été rejoints par les post-hippies et leurs enfants, puis par des communautés écologiques radicales – tout un monde qui vit en marge. La description de